



CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

ANNONCE POUR POURVOIR UN POSTE DE :

AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP)

CDD de 4 mois à temps complet du 15/05 au 15/09/2026 – basé à LAGORD (17)

Définition :

Placé(e) sous l'autorité de Monsieur le Maire et de Madame la DGS, vous devrez :

- Participer à des missions de prévention et de protection.
- Faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement
- Constater les infractions au code de la santé publique (propreté des voies publiques)

Situation fonctionnelle :

Commune de 7 500 habitants – Commune membre de la CDA de la Rochelle (1^{ère} couronne)

Missions :

- Prévention sur la voie publique ; analyser et gérer une situation imprévue sur la voie publique et en rendre compte ; signaler un accident et les informations nécessaires vers les services compétents ; transmettre des informations par radio ; porter assistance aux personnes.
- Surveillance aux abords des écoles et bâtiments de la commune.
- Accueil et relation avec les publics : Accueillir et orienter les publics sur la voie publique et au sein du service ; Écouter, accompagner les personnes en difficulté ; Porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence ; Orienter les personnes vers les services compétents ; Développer l'information et le dialogue auprès de la population.
- Surveillance et relevé des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement ; informer préventivement de la réglementation en vigueur sur les voies publiques ; relever une infraction et la qualifier ; établir des procès-verbaux d'infraction ; demander l'enlèvement d'un véhicule en défaut de stationnement, saisir les données informatiques relatives aux amendes forfaitaires ; rédiger des écrits professionnels liés à l'activité (compte-rendu ...).
- Surveiller la propreté des lieux et les dépôts sauvages ; contrôler l'application de la réglementation du code de l'environnement et du règlement sanitaire départemental ; constater des infractions et verbaliser ; prévenir, conseiller et dissuader les usagers relativement à la propreté des voies et des espaces publics.
- Renseignement des usagers ; analyser les demandes des usagers et apporter des réponses adaptées.
- Surveillance générale de la commune (patrouille pédestre, et portée) ; Prévention et répression des incivilités ; Contrôle du respect de la réglementation routière ; Lutte contre le bruit ; Médiation de voisinage.
- Respect des règles d'occupation du domaine public : rédaction de courriers, rapport et procès-verbaux.
- Suivi des déclarations : chiens dangereux, meublés de tourisme, taxis.
- Gestion des objets trouvés.
- Rédaction d'arrêtés du maire relatifs au stationnement et à la circulation.

Relations fonctionnelles :

- En interne avec le Maire ou son adjoint, les élus, la DGS, les responsables de pôles.
- En externe avec la population, les services de Préfecture, la gendarmerie, la police nationale, la police municipale des communes avoisinantes ; Les administrations civiles et judiciaire.

Profil recherché :

Savoirs et savoir-faire :

- Pouvoirs de police du maire et compétences spécifiques des autres services de la collectivité et des administrations partenaires ; Acteurs et intervenants de la sécurité et de la prévention.
- Gestion situationnelle : mouvement de foule, agressivité, accident sur voie publique ; Techniques d'intervention
- Techniques de communication, de gestion de conflit, de médiation ; Techniques de recueil d'information et de constatation des infractions ; Procédures administratives.
- La connaissance du logiciel Edicia est un plus.

Savoir-être :

- Faire preuve de psychologie et de discernement ; Calme et maîtrise de soi ;
- Capacité à rendre compte.
- Aptitude à dialoguer avec des populations spécifiques et/ou difficiles.
- Aptitude à la médiation.
- Sens du service public et des relations avec le public ; autonomie.
- Grande discrétion professionnelle.
- **Très bonne condition physique** (patrouille pédestre et à vélo).

Conditions d'exercice :

Catégorie : C

Filière(s) et Cadre(s) d'emplois : Filière technique ou administrative

Grade(s) : Adjoint(e) technique territorial ou adjoint(e) administratif territorial contractuel

Spécificités du poste/contraintes/sujétions :

- Planning hebdomadaire alterné (8h00-16h30 ou 10h00-18h30)
- Travail certains jours fériés pour les cérémonies
- Travail seul(e) à certains moments de la journée

Durée hebdomadaire de travail ou temps annualisé (le cas échéant) :

Temps complet : 35h/semaine

Moyens et équipements associés :

Ordinateur, logiciels métier, téléphone portable, véhicule de service (voiture, scooter, vélo)

Spécificités hygiène et sécurité (Équipement de protection individuelle...) :

Port de l'uniforme (distinct de celui de police municipale).

Conditions de recrutement :

Permis et habilitations : Permis B et Permis A1 (125 cm3).

Rémunération statutaire et régime indemnitaire

Accès aux prestations du CASEL

Pour postuler :

Les candidatures (CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires) sont à adresser par courriel à assistantrh@lagord.fr ou par courrier à Monsieur le maire de Lagord, 1 rue de la Métairie, 17140 LAGORD – au plus tard :

Date limite de dépôt des candidatures : 20 avril 2026

Entretien avec le jury : 04 mai 2026

Poste à pourvoir au : 15 mai 2026